

Directeur de publication:
Jean-Luc CRASSOUS
Equipe éditoriale:
Alain AMIDIEU
Christian BRENGUES
Sylvie GENIEYS
Emeline TAURIAC

Mairie de BROQUIES
tel: 05 65 99 41 26
Mail: mairiebroquies@orange.fr

site web
www.broquies.fr

ETAT CIVIL

Naissances

VALLENARI DUCOMBS Mattéo
Né le 21 octobre (St Affrique)

BOUSQUET Julia
Née le 4 décembre (Rodez)

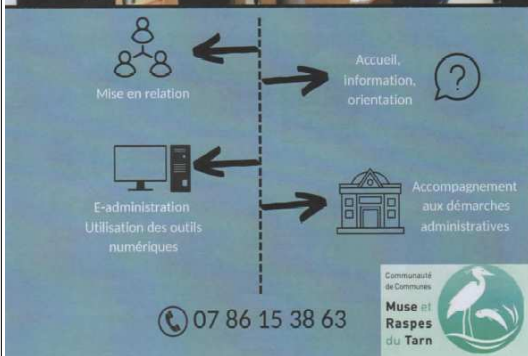
Décès

REYNES vve BOUZAT Marcelle
Décédée le 10/10/2022 (96 ans)

CARCENAC épse FABIE Aline
Décédée le 25/11/2022 (64 ans)

Maison France Service: Tous les mardis de 9h30 à 12 h30 À l'agence postale communale

FRANCE SERVICES
MULTI-SITES MUSE ET RASPES
DU TARN



Exemples de services proposés dans notre France services :

- Aide à la déclaration des revenus des particuliers
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite)
- Créer votre espace Pôle Emploi
- Gérer votre compte Ameli
- Suivi des courriers et des colis
- Création d'adresse mail



Une maison France Service itinérante: un bon moyen pour permettre l'accès aux services sur toute la communauté de communes. Avec le recrutement d'une personne dédiée à cette mission sur la Com-Com et la formation de Séverine, la commune vous accueille depuis mi novembre pour vos démarches administratives.

N'hésitez pas à vous renseigner à l'agence postale, Séverine vous accompagnera et vous guidera pour que votre entretien avec la personne de France Service se déroule au mieux.

Les horaires évolueront au fil des besoins de l'intercommunalité.

Nos partenaires

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :



PENSEZ-Y

Pour que votre déplacement soit efficace,
pensez à vous munir de :

- Vos identifiants et mots de passe pour vous connecter aux sites internet des services publics.
- Pièces justificatives nécessaires à votre dossier.
- Votre adresse mail.
- Un moyen de paiement sur internet pour les démarches payantes (carte grise...)
- Un smartphone.

CONTACT

07 86 15 38 63
franceservicesmuseraspearn@orange.fr

LES ``NIOUZES`` DE BROQUIES

Année 2022 n°4

Date de parution
Décembre 2022

Trimestriel d'information de
la commune de Broquies

DANS CE NUMÉRO :

Devoir de mémoire en poème	1
Vœux municipalité	1
Panneau Pocket Premier bilan	2
Aménagement placettes	2
Recensement 2023	3
Au menu des Conseils municipaux	3
France Service	4

EN BREF

Recensement 2023

Le recensement débutera sur la commune le 19 janvier, c'est une étape importante, les aides financières de l'état étant calculées à partir des éléments de population.

Merci de réserver un bon accueil à nos deux agents recenseurs Valérie COSTES et Gislaine GRAS qui viendront à votre rencontre.

Devoir de mémoire en poème

**Soldats écoutez donc, le silence
Plus aucun bruit d'obus, aucun bruit de canon
Bientôt nous n'entendrons que le son du clairon
Fêtant au champ d'honneur le jour de la délivrance**

**Finis tous ces combats, finis cette violence
Nous sortons de l'enfer, nous quittons son chaudron
Nous allons prendre au quart le vin du vigneron
Pour fêter la victoire et les enfants de France**

**Trop de nos compagnons ont vu leur sang couler
Trop de femmes ont dû voir leur futur s'écrouler
Trop long fût le chemin de notre sacrifice.**

**Soldats écoutez donc, écoutez le silence
Priez pour les enfants qui sont morts pour la France
Il faudra que ce jour vous fêtiez l'armistice.**



En ce jour de commémoration, après le dépôt de gerbes et l'énumération des morts pour la France, les enfants de l'école ont lu un émouvant poème d'un auteur inconnu.

Merci aux maîtresses et aux enfants, aux sapeurs pompiers et à la gendarmerie pour leur participation à notre journée du souvenir.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la Mairie.

Monsieur le MAIRE vous invite

La crise sanitaire nous a contraint d'annuler par deux fois cette rencontre annuelle qui nous permet d'échanger nos souhaits et c'est donc avec un grand plaisir que Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous invitent pour vous présenter les vœux :

le dimanche 8 janvier à 11h

A cette occasion, nous partagerons le verre de l'amitié autour de quelques toasts. Nous souhaitons vous voir nombreux.



meilleurs vœux
2023

Le dicton du mois de décembre

*Per Santa Luce lo jorn creis d'un
saut de puça, per Nadal d'un pè
de gal, per cap d'an d'un pam e
pels rei d'un pas de rei.*

Pour la Sainte Luce le jour s'allonge d'un pas de puce, pour Noël d'un pied de coq, pour le jour de l'an d'un empan (22 cm) et pour la fête des rois d'un pied de roi (33cm).

EN BREF

Les Niouzes

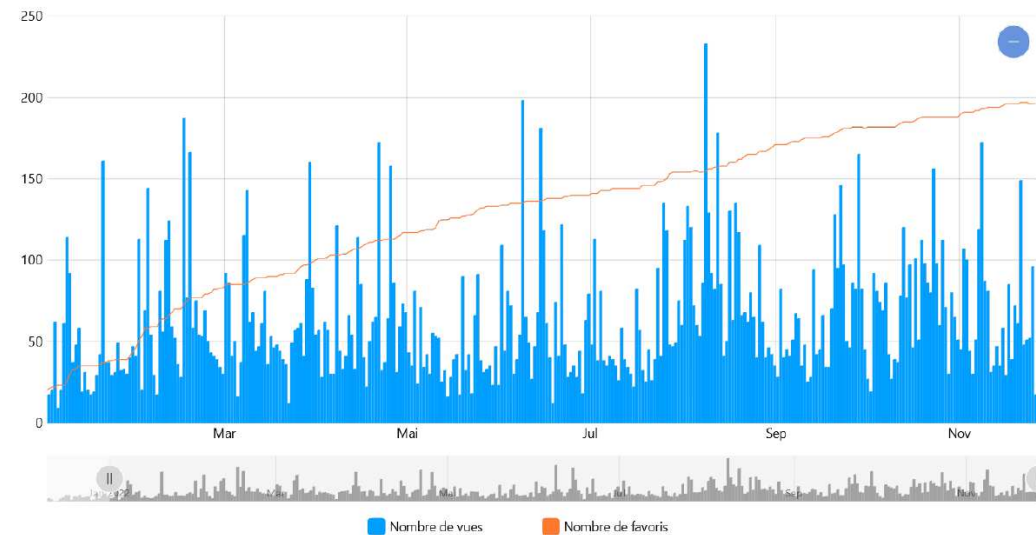
Comme l'an dernier, Ce numéro vient clôturer l'année 2022. L'année 2023 débutera par un hors série qui vous présentera les vœux de Monsieur le Maire et le bilan de nos associations. La parution est prévue dès que toutes nos associations auront préparé leurs publications.



Panneau Pocket: premier bilan

Il y a à ce jour 196 téléphones qui ont Broquiès en favori. La ligne rouge montre l'évolution du nombre de lecteurs sur 1 an.

Pour les articles, c'est un total de plus de 20000 lectures sur l'année, les barres bleues montrent le nombre de lectures par article.



Nous espérons que cette application vous donne satisfaction. Le service est gratuit, sans inscription et sans abonnement. Si vous souhaitez publier une annonce pour un événement, une manifestation sur la commune, rapprochez vous du secrétariat de Mairie.

Pour bénéficier de ce service: Téléchargez et installez l'application Panneau Pocket sur votre téléphone.

Ensuite dans l'application, choisissez Broquiès et mettez la commune en favori. Vous pouvez aussi mettre la communauté de communes en favoris pour avoir les informations de Muse et Raspes.



Aménagements du centre bourg

Les démolitions ont continué dans la rue de la Calade, elles se terminent en décembre et la grue a été retirée pour les fêtes de fin d'année. Le chantier va prendre un nouveau jour avec le début des travaux d'aménagement. L'avancement du projet se situe à environ 70% de réalisé, on se rapproche petit à petit de la vision finale présentée dans les Niouzes de Mars 2022: la photo de gauche a été prise lors de la réunion de chantier du 22 novembre, la photo de droite est issue du projet architectural.



Recensement sur notre commune

Le recensement débutera le 19 janvier sur notre commune.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Nos deux agents recenseurs, Valérie COSTES et Gislaine GRAS, viendront à votre rencontre. Merci de leur réserver un bon accueil.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.



Au menu des conseils municipaux

Conseil du 7 février

A l'ordre du jour:

- Projet d'extension du Parc Eolien
- Adhésion au service de médecine professionnelle
- Mise en place d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme
- Acquisition terrain
- Modification des conditions de facturation des tarifs d'abonnements eau et assainissement
- Demande de subvention DETR
- Modification du porteur de projet de l'opération collaborative "Pole pleine nature"

Conseil du 7 mars

A l'ordre du jour:

- Dispositif d'accueil des réfugiés ukrainiens
- Demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Ouverture et fermeture de poste
- Opération façade

Conseil du 30 mai

A l'ordre du jour:

- Subvention nominative bâtiment d'élevage
- Création emploi pour accroissement temporaire d'activité
- Création emploi administratif permanent
- Création emplois saisonniers
- Fixation tarifs
- Modernisation éclairage public chemin du Barry
- Subvention exceptionnelle à la Truite Broquièsoise
- Dégâts "conduite d'eau par un administré"

Conseil du 26 septembre

A l'ordre du jour:

- Régularisation de l'affectation du résultat 2020 du budget lotissement
- Régularisation de l'emprunt 2019 pour le budget eau assainissement
- Garantie du prêt consenti par SUD MASSIF CENTRAL HABITAT ENTREPRISE
- Demande de subvention à l'Agence de l'eau Adour Garonne
- Questions diverses:**
- DM budget achat véhicule
- License IV communale
- Nettoyage GR 736
- Toilettes publiques du Balat
- Sécurisation jeux aux jardin public
- Machine à glaçons salle polyvalente

L'ordre du jour des Conseils de l'année, pour plus de détails vous pouvez retrouver l'intégralité des réunions du Conseil municipal sur le site de la Mairie: www.broquies.fr



Conseil du 11 avril

A l'ordre du jour:

- Présentation et vote des comptes administratifs et comptes de gestions
- Vote des taux des taxes
- Présentation et vote des budgets primitifs
- Question diverse:
- Assainissement La Jourdanie

Conseil du 11 juillet

A l'ordre du jour:

- Création emploi technique permanent
- Ouverture et fermeture de poste
- Convention Maison France Services
- Délégation compétence transport scolaire
- Questions diverses:**
- Baux Multiservice et Boulangerie
- Fuite d'eau chez un abonné
- Sollicitation d'un commerce ambulant boulangerie
- MEDADOM: Cabinet de téléconsultation

Conseil du 21 novembre

A l'ordre du jour:

- Reversement de la taxe aménagement
- Adhésion au contrat groupe assurance des risques statutaires
- Régularisation des modalités de vote des budgets M57
- DM budget eau
- Remboursement de la carte grise du KANGOO
- Vente parcelles
- Fixation du loyer pour la base de canoë du Navech
- Questions diverses:**
- Défibrateur Salle polyvalente
- Règlement aire de camping car
- Contrat d'engagement républicain associations
- AMI panneaux photovoltaïque toitures communales
- Illuminations de Noël et éclairage public

EN BREF

Illuminations de Noël

Dans la conjoncture actuelle, le Conseil a fait le choix de maintenir les illuminations de Noël seulement sur la place de la Mairie et ses proches alentours. Les illuminations ont débuté mi décembre et seront éteintes le premier week-end de janvier 2023.

Associations

Pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, merci de faire passer vos articles qui seront publiés dans un hors série des Niouzes à paraître mi février.

Véhicule communal

Vous l'avez sûrement vu passer sans bruit dans les rues: un Kangoo électrique d'occasion est venu remplacer un ancien véhicule communal.

Aire de camping car

Non ce n'est pas un passage à niveau qui a été installé mais la barrière d'accès à l'aire de camping car, qui est devenue payante. Le tarif a été fixé en Conseil à 7€ par jour (taxes de séjour en sus). Le paiement s'effectue à la barrière exclusivement en paiement par carte bancaire. La Mairie précise qu'il ne sera pas délivré de code d'accès aux administrés pour traverser cette aire.